

En lisant la page 5-4 des prévisions, je remarque que les dépenses, dans le cadre du programme d'indemnisation pour l'importation de pétrole, seront réduites, en fait, de 250 millions de dollars entre les exercices financiers 1975-1976 et 1976-1977. Je constate qu'il y aurait lieu de poser, en comité, des questions détaillées au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et j'ai l'intention de le faire. Mais cette brochure intitulée «Où va l'argent de vos impôts» n'a pas été renvoyée au comité. Comme le dit le président du Conseil du Trésor dans son introduction, la brochure:

... devrait continuer d'être utile aux contribuables et aux membres de la Chambre des communes et du Sénat à cause de la façon dont elle résume les volumineux détails contenus dans le Livre bleu et à cause des renseignements additionnels qu'elle fournit pour présenter le contexte économique dans lequel le gouvernement a planifié ses dépenses.

C'est le cas seul si les renseignements qu'il renferme sont exacts. Un coup d'œil sur les prévisions budgétaires pour vérifier la déclaration que j'ai mentionnée tantôt suffit pour constater des inexactitudes flagrantes.

Monsieur l'Orateur, le 12 février, la Chambre a passé la journée à discuter la motion présentée par mon honorable ami d'Halifax-East-Hants sur la question de la liberté d'information. Durant le débat assez remarquable qui a eu lieu ce jour-là, les députés des deux côtés ont convenu que le gouvernement nous devait une information plus abondante, de meilleure qualité, notamment sur les programmes de dépenses.

Dans son discours, le président du Conseil privé (M. Sharp) a déclaré que le gouvernement fournissait, en fait, plus de renseignements. Il nous a donné un exemple. Il a dit que le gouvernement fournissait plus de renseignements en publiant des livres blancs et des documents pour faciliter l'étude du budget. Il aurait pu citer le document «Où va l'argent de vos impôts»; c'est une façon relativement nouvelle de procéder lors de la présentation des prévisions budgétaires. De toute manière, on nous a dit que c'était un exemple de la nouvelle orientation du gouvernement, et c'est une orientation louable. Mais on doit reconnaître que certaines déclarations sont exactement contraires aux faits que nous pouvons glaner dans ce document affreusement compliqué qu'est le livre bleu du budget principal.

Je n'ai pas l'intention de rabâcher les vieilles rengaines sur la nécessité de fournir une meilleure information, en particulier aux députés. Cela est si évident qu'il est inutile de revenir là-dessus. Il est essentiel à notre régime que les dépenses soient entourées de moins de secret et rendues davantage publiques.

Le président du Conseil du Trésor a dû dire à la Chambre combien il était difficile de réduire les dépenses du gouvernement. Eh bien, monsieur l'Orateur, le C.D. Howe Research Institute s'est révélé un guide très utile quand il a déclaré que le gouvernement devrait commencer son programme de restriction en informant davantage le public sur la manière dont son argent était dépensé et sur les problèmes auxquels il doit faire face pour contenir l'accroissement de ses dépenses. Il faudrait surtout qu'il se montre plus ouvert et plus honnête.

Cette erreur a pu s'être glissée en toute bonne foi dans le document, mais peut-être que non. A mon sens, ce document ne donne pas tellement de renseignements quant à la façon dont l'argent de nos impôts est dépensé. Il cherche plutôt à excuser le gouvernement de n'avoir pas su limiter ses dépenses comme il l'avait promis aux Canadiens dans le budget et à plusieurs reprises depuis.

L'ajournement

M. Lloyd Francis (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, la brochure dont parle le député et qui s'intitule: «Où va l'argent de vos impôts» établit la comparaison entre les budgets figurant dans le livre bleu du budget principal des dépenses de deux années consécutives. En l'occurrence, le livre bleu de 1975-1976 établissait à 1.3 milliard de dollars les paiements au titre de l'indemnisation pour les importations de pétrole et le livre bleu de 1976-1977 établissait ces paiements à 1.41 milliard.

M. Andre: Quel livre lisez-vous?

M. Francis: Quand le député lira ma déclaration je pense qu'il comprendra. Je lui demande seulement de m'écouter; cela se passe de commentaires. Donc, si l'on compare ces chiffres on constate une augmentation de 110 millions de dollars comme l'a fait remarquer le député.

Toutefois, le montant indiqué dans le livre bleu de 1975-1976 comprenait 385 millions de dollars au cours de l'année financière ce qui donnait un coût total de 1.685 milliard pour le programme. Cela figurait dans les budgets supplémentaires «A» de cette année ainsi que dans le livre bleu de 1976-1977 pour le coût total du programme de 1975-1976. C'est en raison de ce budget supplémentaire que le programme accuse une diminution de 275 millions de dollars comme on le verra dans le livre bleu de l'année prochaine. Le député a parfaitement raison de dire qu'il est difficile de faire imprimer les documents avec les derniers renseignements y compris les budgets supplémentaires déposés à la Chambre. Voilà ce qui explique cette différence.

LES RECHERCHES—DEMANDE DE RECONSIDÉRATION DU BLOCAGE DES CRÉDITS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Le 27 janvier, monsieur l'Orateur, je demandais au premier ministre suppléant si, étant donné les protestations que le premier ministre (M. Trudeau), le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) recevaient de tous les milieux scientifiques à l'égard du blocage des crédits de recherche versés aux universités, le gouvernement réviserait sa position. Le premier ministre suppléant a répondu qu'il n'y aurait pas de changement.

Je me suis abstenu jusqu'ici de pousser la question plus loin, car j'espérais que les protestations qui continueraient à affluer au cabinet du premier ministre feraient comprendre à ce dernier la situation tragique où le blocage du gouvernement plaçait les scientifiques.

Permettez-moi de verser au hansard quelques-unes des observations qui ont été faites. Le président du Conseil national de recherche, M. W. G. Schneider, a dit, entre autres:

Le Canada ne parviendra pas à tenir son bout sur le marché international des produits de fabrication nouveaux et améliorés d'ici quelques années à cause de ces coupures dans les dépenses de recherche.

Le docteur Gerhard Herzberg, l'un des gagnants canadiens du Prix Nobel, en février dernier à Ottawa accusait la bureaucratie du gouvernement et les réductions de subventions d'avoir étouffé l'esprit créateur des chercheurs scientifiques du Canada. Il déclarait, et je cite:

● (2210)

... que la recherche pure, non appliquée, a le plus pâti des compressions gouvernementales. Les crédits alloués à la recherche fondamentale ont augmenté de façon minime depuis cinq ans, a-t-il déclaré, à une époque où l'inflation sévit. En conséquence, les dépenses réelles du gouvernement dans le domaine des sciences pures a diminué de moitié environ.